

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'ACIDUL

(Association du Corps Intermédiaire et des Doctorant-e-s de l'UNIL)

Mercredi 26 novembre 2003, 17h15-18h45

Présent-e-s (13) : Samuel BENDAHAN (HEC) ; Natacha BODENHAUSEN (FBM) ; Sonya FLOREY (Lettres) ; Marc GIGASE (Lettres) ; Cédric GUMY (SSP) ; Frédéric ISCHY (SSP) ; Nicole JUFER (Lettres) ; Salome KRADOLFER (SSP) ; Alain MORARD (GSE) ; Cécile PECHU (SSP) ; Isabelle PROBST (SSP) ; Massimiliano SPIGA (Lettres) ; Chiara STORARI (SSP)

Excusé-e-s : Antoine CHOLLET ; Lionel GUY ; Olivier LONGCHAMP ; Ferdinand PAJOR ; Dominique VERNAUD

La séance, présidée par Nicole JUFER, débute à 17h20 par l'adoption de l'ordre du jour.

I. Partie statutaire

1. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale constituante du 17 juin 2003

(document disponible sur le site internet de l'association : www.unil.ch/acidul/documents.html)

Aucune discussion n'est demandée à ce propos. Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du comité

Nicole rappelle brièvement que les principales activités du comité depuis la création de l'ACIDUL ont consisté en :

- une prise de position sur l'avant-projet de Loi sur l'Université de Lausanne
- la recherche et la désignation de délégués du Corps Intermédiaire au sein des diverses commissions universitaires (voir point 6 ci-après)
- une présentation de l'ACIDUL lors de la journée d'accueil des nouveaux assistants de l'Université de Lausanne
- une réunion avec le rectorat concernant les conditions d'engagement et de travail des assistants
- le suivi du dossier de la caisse de pension des assistant-e-s gérée par les Retraites Populaires (voir point II.2.)

Le rapport est accepté à l'unanimité.

3. Rapport des vérificateurs des comptes

Frédéric ISCHY, vérificateur des comptes, constate que les recettes et les dépenses sont nulles. Il propose par conséquent d'accepter les comptes de l'exercice 2003 et de donner décharge au comité. Proposition acceptée à l'unanimité.

Nicole JUFER précise qu'une demande de budget a été déposée auprès du rectorat pour l'année qui vient.

4. Election du comité

Raphaël GANI (droit) a annoncé sa démission du comité de l'ACIDUL. Cédric GUMY (SSP) se retire également, tout en souhaitant rester en contact étroit avec le nouveau comité en tant que webmaster. Samuel BENDAHAN regrette cette démission motivée notamment par la limitation statutaire à 3 représentants d'une même faculté au sein du comité. En effet, Antoine CHOLLET (SSP) souhaite s'investir au sein du comité de l'ACIDUL. Tous les autres membres actuels du comité acceptent de poursuivre leur mandat.

Par 12 oui et 1 abstention, l'assemblée générale élit le comité suivant :

Samuel BENDAHAN (HEC)
Natacha BODENHAUSEN (FBM)
Antoine CHOLLET (SSP)
Lionel GUY (FBM)
Nicole JUFER (Lettres)
Alain MORARD (GSE)
Cécile PECHU (SSP)
Chiara STORARI (SSP)

Il serait souhaitable de trouver également d'autres représentants provenant des Facultés peu ou pas représentées, notamment en droit.

5. Election des vérificateurs des comptes

Le mandat des vérificateurs des comptes actuels, Stéphane Boisseaux (SSP) et Frédéric ISCHY (SSP), est reconduit à l'unanimité.

6. Election des délégué-e-s du corps intermédiaire

Nicole JUFER a pu obtenir, après des efforts persévérants, une liste des commissions auxquelles le Corps Intermédiaire est invité à participer. Il apparaît nécessaire de distinguer les commissions de l'Université ouvertes à tous et les commissions du Sénat limitées aux délégués siégeant dans cet organe. L'assemblée générale décide de ne traiter que des premières, une réunion préalable des délégué-e-s du Sénat étant nécessaire pour les secondes (le comité est chargé de désigner les délégué-e-s aux commissions du Sénat, son choix étant soumis à ratification à la prochaine AG).

Après discussion, la délégation suivante est soumise au vote et approuvée à l'unanimité :

	2000-2003	2004
Bibliothèque	François ROSSET (Lettres)	François ROSSET
Culturelle	René OVERMEER (Lettres)	à confirmer
Egalité	Alain MORARD (Géosc)	Alain MORARD
Enseignement	Samuel BENDAHAN (HEC)	Samuel BENDAHAN
Planification et budget	2 membres	Samuel BENDAHAN Cécile PECHU
Sociale	3 avec étudiants (3 étudiants)	à confirmer (voir ci-dessous)
Sport	1 membre	Cédric GUMY

Commissions créées en 2003		
Interfacultaire	François BUSSY (Géosc)	François BUSSY
Bologne	Nicole JUFER (Lettres)	Nicole JUFER
Linguistique	Raymond CAPRE (Lettres)	Raymond CAPRE
Restauration	Natacha BODENHAUSEN (Biol) Cédric GUMY (SSP)	Natacha BODENHAUSEN Cédric GUMY

Reste à pourvoir un poste à la commission sociale où trois places reviennent aux étudiants et au corps intermédiaire. Il serait opportun de demander au rectorat qu'une place (supplémentaire ou parmi les 3 susmentionnées) soit dévolue au Corps Intermédiaire.

L'assemblée générale accepte également à l'unanimité que Natacha BODENHAUSEN et Cécile PECHU poursuivent leur important travail comme déléguées au comité paritaire des RP.

Plusieurs membres de l'assemblée désirent également que les délégués dans les diverses commissions rendent compte de leurs activités et des travaux des commissions auprès du comité, voire lors de l'AG.

7. Divers

Pour répondre à une question de Cédric GUMY, les membres du comité se partageront personnellement les frais, modestes, occasionnés pour l'apéro qui suivra l'assemblée générale, dont la somme a été avancée par Nicole JUFER.

II . Partie informative

1. Information sur la prise de position de l'ACIDUL sur l'avant-projet de Loi sur l'Université de Lausanne

Ce point n'a pas fait l'objet de commentaires. Les informations sont disponibles sur le site internet et nous attendons le résultat des débats politiques sur cet avant-projet pour reprendre le suivi du dossier.

2. Information sur la caisse de pension des assistant-e-s aux Retraites Populaires (RP)

Cécile PECHU et Natacha BODENHAUSEN expliquent le fonctionnement du comité paritaire des RP et les démarches en cours afin d'obtenir des éclaircissements et des rectifications sur la gestion de nos fonds de pension. Ceux-ci concernent deux aspects distincts :

- l'illégalité du questionnaire de santé sur plusieurs points (confidentialité, test HIV, exclusions définitives, ...) : questions en cours d'investigation par les juristes des RP
- les arrangements financiers (versement trimestriel de la part de l'Etat de Vaud, rétrocession annuelle des excédents de l'assurance décès/invalidité, frais de gestion très élevés) : une lettre a été adressée à A.-C. LYON (DFJ) pour demander une mise à plat des contrats et des procédures lors d'une réunion extraordinaire

Suite aux déboires boursiers de cette année (rendements négatifs = pertes financières) et au départ de nombreux employé-e-s suite au rattachement de plusieurs sections de l'UNIL à l'EPFL, le taux de couverture est tombé à 90,5%. Ce taux est juste suffisant pour éviter que l'autorité de surveillance ne soit saisie d'office ! D'autre part, les RP semblent faire le forcing pour imposer l'acceptation par le comité paritaire de plusieurs points controversés. Les séances de ce comité ne font pas systématiquement l'objet de PV et, plus grave encore, le PV de la dernière séance comporte des erreurs qu'il faudra absolument faire rectifier avant acceptation.

Samuel BENDAHAN relève que tous ces problèmes nous apportent des arguments supplémentaires pour demander notre rattachement à la Caisse de Pension de l'Etat de Vaud, dont les conditions sont nettement plus favorables aux employés sur plusieurs points, et ce bien qu'elle soit aussi gérée par les RP !

Isabelle PROBST et Marc GIGASE sont d'avis qu'une médiatisation devient nécessaire pour mettre la pression sur nos interlocuteurs afin qu'ils prennent nos revendications au sérieux et nous apportent enfin des réponses. En effet, les démarches entreprises jusqu'à présent n'ont pas apporté de réponse officielle, ni de la part des RP, ni de la part de l'Etat de Vaud. La question se pose donc de savoir si une médiatisation de cette affaire serait judicieuse afin de faire activer les choses et d'informer toutes les personnes touchées par ce problème. Les avis sont très majoritairement favorables à une communication plus large, mais la mise sur pied d'une conférence de presse avant le 10 décembre (date du prochain comité paritaire) semble difficile. Par conséquent, il est décidé à l'unanimité de peaufiner le compte-rendu déjà établi par Cécile PECHU et Natacha BODENHAUSEN et de le transmettre à quelques journalistes de la place après consultation des syndicats.

La séance est levée à 18h45, et suivie d'un apéritif.

La présidente de séance

Le secrétaire